

14.11.2002 – 12:30 Uhr

L'Initiative des villes: Faut-il craindre un démantèlement dans le domaine social?

Bâle (ots) -

Débat contradictoire au sujet de la Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT) lors de la dernière conférence de l'Initiative des villes

Lors de sa conférence, l'Initiative des villes - qui rassemble plus de 40 villes suisses - s'est préoccupée des conséquences prévisibles de la Réforme de la péréquation et de la répartition des tâches (RPT) dans le domaine social. Dans son exposé, le directeur de l'Office zurichois des prestations complémentaires a critiqué le démantèlement programmé du dispositif des prestations complémentaires (PC).

Collaborateur du Département fédéral des finances et directeur du projet RPT, Gérard Wettstein a décrit le projet de désenchevêtrement des rapports entre Confédération et cantons aux responsables politiques des affaires sociales des villes suisses. Selon lui, les garde-fous prévus et les standards minimaux fixés par la Confédération garantissent que la cantonalisation des prestations collectives de l'AVS et de l'AI ne conduira ni à un démantèlement social ni à l'émergence d'un minimalisme cantonal. Les éventuelles répercussions de la RPT à l'échelon des villes doivent être appréciées dans une perspective globale et en tenant notamment compte du mécanisme de compensation des charges également prévu dans le projet.

Il ne faut pas renforcer la tendance à offrir une prise en charge à deux vitesses aux personnes dépendantes

Directeur de l'Office zurichois des prestations complémentaires, Ernst Reimann a concentré ses critiques à l'encontre de la RPT sur les conséquences négatives qu'elle entraînerait pour les personnes vivant dans des institutions pour vieillards ou invalides ainsi que dans des établissements sanitaires. Aujourd'hui déjà, observe-t-il, la majorité de ces personnes recourent aux PC. Les personnes dépendantes seraient traitées comme des assistés si la Confédération décidait de s'en tenir à la couverture du minimum vital et les cantons au financement des soins. En lieu et place d'un standard unique en matière de PC, on aurait par ailleurs à coup sûr vingt-six variantes différentes. Afin de préserver un dispositif qui a fait ses preuves, M. Reimann recommande que la compétence réglementaire en matière de PC demeure entre les mains de la Confédération. Il y a peu du reste, l'attribution aux cantons de compétences dans le domaine social a été critiquée au sein de la commission spéciale du Conseil national où une minorité a exprimé sa crainte qu'un tel changement aboutisse à un démantèlement des prestations et à l'apparition d'inégalités entre les régions.

Accession de Ruedi Meier, directeur des affaires sociales de la ville de Lucerne, à la présidence de l'Initiative. Président de la ville de Winterthur depuis le printemps dernier, Ernst Wohlwend abandonne la présidence de l'Initiative. Sa charge est reprise immédiatement par Ruedi Meier, directeur des affaires sociales de la ville de Lucerne. Directrice des affaires sociales de la Ville de Fribourg, Marie-Thérèse Maradan-Ledergerber accède pour sa part à la vice-présidence de l'Initiative. Elle y représentera en particulier les intérêts de la Suisse latine.

Avis aux rédactions : L'Initiative a changé de nom. Cet organe de l'Union des villes suisses s'intitule dorénavant "Initiative des villes : politique sociale" alors que sa dénomination précédente

était Initiative des villes "Pour l'amélioration de la protection sociale".

Contact:

Pour tout contact le jour de la Conférence (14 novembre 2002)

Tél. +41/76/399'12'66

Internet: <http://www.staedteinitiative.ch>

[012]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003533/100022082> abgerufen werden.